

Vos questions / nos réponses

Prise de sang (urgent)

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/10/2017 19:44

Excusez moi de vous déranger, Tout d'abord J'ai 17 and bientôt 18 jr fume a peu près 3/4 joints par jour, ma mère me trouve maigre et j'ai dés problème de digestion elle veut donc faire une prise de selles et une prise de sang, va t-elle voir le THC dans mon Corps ? J'ai rendez vous a mon médecin traitant dans 48h , est ce lui qui va directement prendre la prise de sang ou ai je le temps ?

Mise en ligne le 19/10/2017

Bonjour,

Nous comprenons une inquiétude sur l'éventuelle détection de THC au cours d'examens sanguins.

Pour répondre à votre question, ce n'est pas le médecin qui effectue la prise de sang, il la prescrit et c'est ensuite en laboratoire qu'elle est effectuée.

Concernant la détection du THC dans le sang, elle n'est effectuée que si elle est demandée spécifiquement. Autrement dit, si le médecin prescrit un bilan sanguin général, cela n'apparaît pas ; si la prescription mentionne la recherche de THC, cela apparaîtra dans les résultats.

De façon générale la durée de détection dépend de la fréquence de consommation. Elle est de quelques heures pour un usage occasionnel (2 à 8 heures) et certains usagers chroniques et quotidiens de cannabis peuvent conserver des traces de THC dans le sang jusqu'à un mois après avoir cessé toute consommation.

Nous ne savons ce qui explique vos problèmes de santé mais si vous faites un lien avec la consommation de cannabis, c'est peut-être le moment d'évoquer cette question avec votre médecin. Si vous préférez ne pas en parler avec lui mais plutôt avec un autre professionnel spécialisé sur les questions d'addiction, vous pouvez vous orienter vers une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC). Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites. Il est possible de vous y rendre seul, sans accord préalable de vos parents ni du médecin. Nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter de façon anonyme et gratuite au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat de 14h à minuit via notre site.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France

Avenue du Président Kennedy
Immeuble Farrucci
20000 AJACCIO

Tél : 04 95 21 85 85

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h Présence du médecin le lundi, mardi, mercredi de 9h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Les 1er et 3ème mercredi du mois de 12h à 19h (par le médecin addictologue et l'animateur de prévention).

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- **Qu'est ce qu'une CJC ?**